

AVIS AU PUBLIC

Conformément à l'article 24, § 1 de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que la demande d'autorisation plus amplement décrite ci-dessous a été adressée pour instruction à l'Administration de la gestion de l'eau :

<i>Référence AGE :</i>	EAU/AUT/23/0158-A	
<i>Objet de la demande :</i>	Exploitation de l'unité Typar du site industriel Dupont en zone de protection de captages d'eaux souterraines à Hesperange	
<i>Requérant :</i>	DUPONT DE NEMOURS Luxembourg SARL Rue Général Patton L-2984 Luxembourg	
<i>Date de la demande :</i>	31.03.2025	
<i>Lieu et numéro cadastral :</i>	Commune de Hesperange, localités de Hesperange, Alzingen, Fentange et Itzig	
<i>Date de l'affichage :</i>	Du 07.04.2025 au 18.05.2025	
<i>Remarque(s) :</i>	Néant	

Hesperange, le 04.04.2025

Le bourgmestre,



Marc LIES